



ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS
Mémoire relatif aux consultations organisées en
prévision du prochain budget fédéral de 2023

Octobre 2022

Résumé des investissements fédéraux requis – Budget de 2023 (en millions de dollars)

Domaine d'investissement	Programme	Sur 5 ans (en millions \$)
Infrastructure (SAC, ECCC, ISDE)	Infrastructure communautaire	20 543 \$
	Eau potable et eaux usées	4 475 \$
	Logement et itinérance	*63 300 \$
	Connectivité	650 \$
	Infrastructure verte	10 250 \$
	Installations scolaires	6 910 \$
	Établissements de santé/cybersanté	776 \$
Éducation (SAC)	Maternelle à la 12 ^e année	4 682 \$
	Postsecondaire	9 016 \$
	Formation des adultes	767 \$
Langues des Premières Nations (SAC, Patrimoine canadien)	Revitalisation des langues en classe (de la maternelle à la 12 ^e année)	1 950 \$
	Revitalisation de la langue en dehors de la classe	2 920 \$
Santé (SAC, EDSC)	Bien-être mental	2 171 \$
	Soins de santé	745 \$
	Accessibilité	1 050 \$
Développement économique (ISDE, EDSC, RNCAN, AAC)	Soutenir les économies des Premières Nations	5 183 \$
	Formation et compétences des Premières Nations sur le marché du travail	672 \$
	Agriculture/Agroalimentaire	100 \$
Justice (SAC, RCAANC, JC, SPC)	Réconciliation et guérison	2 624 \$
	Mise en œuvre des appels à la justice pour les FFADA	3 500 \$
	Maintien de l'ordre	3 600 \$
	Réforme et réhabilitation de la justice	1 350 \$
Droits (RCAANC, JC, MPO)	Plan d'action national de la DNUDPA	373 \$
	Abrogation de la politique du droit inhérent à l'autonomie gouvernementale	25 \$
	Secrétariat à la pêche autochtone	333 \$
Terres (RCAAN C)	Bureau du commissaire aux traités	92 \$
	Premières Nations cherchant à obtenir la reconnaissance fédérale	1 300 \$
	Réforme de la politique foncière	370 \$
Gouvernance (SAC, RCAANC)	Soutien à la gouvernance	3 500 \$
	Services d'urgence	39 \$
	Citoyenneté	302 \$
Environnement (ECCC, SAC, MPO, EDSC)	Leadership des Premières Nations en matière de climat et de conservation	2 809 \$
	Salubrité de l'environnement	1 850 \$
	Intendance de l'eau	775 \$

L'Assemblée des Premières Nations (APN) est un organisme national de défense des intérêts qui œuvre à faire avancer les aspirations collectives des individus et des communautés des Premières Nations de tout le Canada sur des questions de nature et de préoccupation nationales et internationales.

Avec l'adoption de la *Loi sur la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*, le Canada s'engage à combler le fossé socio-économique et à faire en sorte que les Premières Nations exercent leur compétence sur leurs droits et titres inhérents et issus de traités. Des investissements soutenus et continus sont nécessaires pour faire respecter les articles de la Déclaration des Nations Unies et permettre aux Premières Nations d'être des partenaires égaux dans la reprise et la restauration de la relation.

L'investissement à long terme dans les infrastructures des Premières Nations (routes, logements, traitement de l'eau et connectivité) renforcera la contribution des Premières Nations à l'économie du Canada et se traduira par la croissance économique, la richesse et la prospérité.

L'investissement dans les programmes d'éducation, de santé, de formation professionnelle et de justice garantit l'égalité et l'équité pour les sept prochaines générations de citoyens des Premières Nations, y compris les femmes, les enfants, les jeunes, les aînés et les personnes 2ELGBTQQIA+, ainsi qu'une vie saine et prospère.

L'investissement dans le leadership des Premières Nations en matière de climat et de conservation, ainsi que d'autres investissements environnementaux, garantira notre bien-être collectif.

Ensemble, nous pouvons combler plus vite les écarts socio-économiques et réaffirmer les droits inhérents et issus de traités, les titres et les compétences des Premières Nations. Les investissements suivants sont les prochaines étapes nécessaires à notre parcours de guérison.

INFRASTRUCTURE

L'investissement dans l'infrastructure favorise le bien-être des Premières Nations et crée de la croissance économique.

➤ Infrastructure communautaire

L'investissement est nécessaire pour répondre aux besoins immédiats des Premières Nations en matière d'infrastructure, et pour que le Canada respecte son engagement à combler le déficit en infrastructure d'ici 2030.

	Ministère	Sur 5 ans (en millions \$)
Renouvellement et entretien des immobilisations	SAC	9 800 \$
Agrandissement et élargissement		2 500 \$
Modernisation		543 \$
Exploitation et entretien		7 700 \$

➤ Eau potable et eaux usées

L'eau potable et l'assainissement sont essentiels à la santé. Il est nécessaire d'investir pour garantir aux Premières Nations un accès fiable à une eau potable à des installations sanitaires adéquates.

	Ministère	Sur 5 ans (en millions \$)
Eau potable	SAC	2 250 \$
Eaux usées		2 000 \$
Parité salariale pour les salaires des exploitants d'eau		225 \$

➤ Logement¹

Il est nécessaire d'investir à long terme pour porter la qualité et les normes de logement à un niveau comparable à celui des Canadiens et pour fournir les programmes et les services permettant de remédier à la surreprésentation des membres des Premières Nations parmi les sans-abri.

	Ministère	(en millions \$)
Logements des Premières Nations (nouveaux ou rénovés)	SAC, SCHL	44 000 \$ jusqu'en 2040
Répondre aux besoins à venir en matière de logement		16 000 \$ jusqu'en 2040
Éradiquer le sans-abrisme	INFC	3 300 \$/5 ans

¹ 63,3 milliards \$ permettront de répondre aux besoins actuels et futurs des Premières Nations en matière de logement (133 000 unités nouvelles ou rénovées) et de faire face à la croissance démographique (53 000 unités d'ici 2040).

➤ **Infrastructure verte**

L'investissement dans la mise sur pied et en œuvre d'un fonds d'infrastructure verte pour les Premières Nations créera un large éventail d'avantages écologiques et sociaux.

	Ministère	Sur 5 ans (en millions \$)
Fonds pour l'infrastructure verte des Premières Nations	ECCC	8 500 \$
Solutions énergétiques propres/substitutives (transition vers l'économie verte)		1 750 \$

➤ **Connectivité**

Les Premières Nations ont besoin d'une infrastructure améliorée qui leur fournisse un service Internet fiable afin d'améliorer le développement économique, les possibilités d'éducation, les supports éducatifs et l'accès aux soins de santé.

	Ministère	Sur 5 ans (en millions \$)
Norme minimale de large bande	ISDE	650 \$

➤ **Installations scolaires**

L'investissement permettra de préserver les écoles et les salles de classe existantes et d'en construire d'autres en fonction des normes améliorées qui régissent les écoles des Premières Nations.

	Ministère	Sur 5 ans (en millions \$)
Exploitation et entretien	SAC	2 210 \$
Besoins en capitaux		4 700 \$

➤ **Établissements de santé**

Investissements de soutien à la planification, l'entretien et la gestion des établissements de santé communautaires, et d'amélioration de l'accès aux services de santé numériques.

	Ministère	Sur 5 ans (en millions \$)
Programme des établissements de santé et immobilisations	SAC	450,5 \$
Initiatives en matière de cybersanté		325 \$

ÉDUCATION

L'investissement permettra aux Premières Nations de contrôler leur propre éducation, conformément aux droits inhérents des Premières Nations et aux droits issus de traités.

➤ **Maternelle à la 12^e année**

L'investissement offrira une éducation de qualité et culturellement pertinente aux enfants et aux jeunes.

	Ministère	Sur 5 ans (en millions \$)
Reprise de l'apprentissage après la COVID-19	SAC	92 \$/2 ans
Accords régionaux en matière d'éducation		3 520 \$
Services de transport pour l'éducation		1 070 \$

➤ **Postsecondaire**

Améliorer l'accès aux études postsecondaires accroît la mobilité socio-économique. L'investissement soutiendra les étudiants, les établissements et les programmes communautaires.

	Ministère	Sur 5 ans (en millions \$)
Programme de soutien aux étudiants du postsecondaire	SAC	7 260 \$
Établissements postsecondaires des Premières Nations		1 070 \$
Modèles d'enseignement postsecondaire		686 \$

➤ **Formation des adultes**

L'investissement est nécessaire pour soutenir les programmes, les installations et les services polyvalents qui répondent aux divers besoins des apprenants adultes.

	Ministère	Sur 5 ans (en millions \$)
Formation des adultes	SAC	767,2 \$

LANGUES DES PREMIÈRES NATIONS

➤ Revitalisation de la langue

Au cours de la Décennie internationale des langues autochtones, l'investissement soutiendra la revitalisation des langues.

	Ministère	Sur 5 ans (en millions \$)
Revitalisation des langues en classe (de la maternelle à la 12 ^e année)	SAC	1 950 \$
Revitalisation de la langue dans la communauté	Patrimoine canadien	2 920 \$

SANTÉ

Les investissements suivants soutiennent les systèmes de santé et de bien-être fondés sur les forces et enracinés dans les cultures des Premières Nations, qui s'attaquent aux difficultés de longue date et aux inégalités en matière de santé.

➤ Bien-être mental

L'investissement dans des soutiens culturellement adéquats aux programmes et services de bien-être mental aidera les Premières Nations à faire face à la crise de la toxicomanie et à fournir des programmes de promotion de la vie.

	Ministère	Sur 5 ans (en millions \$)
Équipes de mieux-être mental	SAC	567 \$
Programme national de lutte contre l'abus d'alcool et de drogues chez les Autochtones		1 320 \$
Cadre du continuum du mieux-être mental des Premières Nations		284,4 \$

➤ Soins de santé

L'investissement permettra la prestation de soins de santé culturellement sûrs à proximité du domicile tout au long du cycle de vie.

	Ministère	Sur 5 ans (en millions \$)
Soins à domicile et en milieu communautaire	SAC	311 \$
Soins palliatifs et de fin de vie		250 \$
Sages-femmes		20 \$
Initiatives sur les ressources humaines en santé autochtone		100 \$
L'antiracisme dans les soins de santé		64,35 \$

➤ **Accessibilité**

L'investissement rendra les Premières Nations totalement accessibles, conformément à la *Loi canadienne sur l'accessibilité*.

	Ministère	Sur 5 ans (en millions \$)
Produits, services et dispositifs d'accessibilité	EDSC	150 \$
Évaluation des besoins/Recherche/Mise en œuvre		750 \$
Financement social		150 \$

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

➤ **Développement économique**

L'investissement soutiendra les activités menées localement, permettant une représentation équitable dans la population active.

	Ministère	Sur 5 ans (en millions \$)
Soutenir les économies des Premières Nations	RNCan, ISDE EDSC, SAC	5 183 \$
Formation et compétences des Premières Nations sur le marché du travail	EDSC	672 \$
Participation au secteur agricole et agroalimentaire	AAC	100 \$

JUSTICE

Ces investissements apporteront des changements transformationnels, comme le soulignent les appels à la justice de la CVR et de l'Enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (FFADA).

➤ **Vérité, réconciliation et guérison**

L'investissement offre un soutien accru aux victimes, faisant ainsi progresser la vérité, la réconciliation et la guérison pour les Premières Nations et les Canadiens.

	Ministère	Sur 5 ans (en millions \$)
Programme de soutien en santé : résolution des questions des pensionnats indiens	SAC	567 \$
Organisme national de guérison autochtone	SAC	857 \$
Enquête sur les pensionnats et commémoration	RCAANC	1 200 \$

➤ Appels à la justice pour les FFADA

La mise en œuvre des appels à la justice lancés par l'Enquête nationale sur les FFADA améliorera la sécurité des femmes, des filles et des personnes 2ELGBTQQIA+ des Premières Nations et garantira des services de guérison et de soutien adaptés à la culture.

	Ministère	Sur 5 ans (en millions \$)
Mise en œuvre des appels à la justice pour les FFADA – Plan d'action national des Premières Nations	RCAANC	3 500 \$

➤ Maintien de l'ordre dans les Premières Nations

L'investissement permettra d'étendre les services de police des Premières Nations à toutes celles qui cherchent à établir leur propre service de police de manière équitable avec les autres services de police.

	Ministère	Sur 5 ans (en millions \$)
Amélioration et élargissement de la police des Premières Nations Organismes	SPC, SAC	3 000 \$
Mise en œuvre d'un cadre, constitué par une loi, reconnaissant les services de police des Premières Nations comme étant des services essentiels		600 \$

➤ Réforme et réhabilitation de la justice

Investissements visant à remédier à la surreprésentation dans le système de justice pénale et à accroître la reconnaissance des lois coutumières et des normes juridiques autochtones.

	Ministère	Sur 5 ans (en millions \$)
Mise en place de programmes de justice réparatrice	JC	750\$
Programmes de sûreté et de sécurité communautaires		650 \$

DROITS

L'investissement dans la mise en œuvre des droits est un investissement dans les relations entre la Couronne et les Premières Nations.

➤ **Plan d'action national de la DNUDPA**

Un processus robuste, dirigé par les Premières Nations, pour élaborer et mettre en œuvre le Plan d'action national de la DNUDPA ouvrira une nouvelle ère de relations améliorées.

	Ministère	Sur 5 ans (en millions \$)
Élaborer et mettre en œuvre le Plan d'action national de la DNUDPA	JC	372,5 \$

➤ **Abrogation de la politique du droit inhérent à l'autonomie gouvernementale**

L'abrogation dirigée par les Premières Nations de cette politique problématique doit être conforme à la Déclaration des Nations Unies.

	Ministère	Sur 5 ans (en millions \$)
Abroger la politique du droit inhérent à l'autonomie gouvernementale	RCAANC	24,5 \$

➤ **Pêche autochtone**

Cet investissement soutiendra la mise en œuvre des décisions prises par la Cour suprême du Canada relativement aux pêches des Premières Nations, en assurant la durabilité et l'efficacité.

	Ministère	Sur 5 ans (en millions \$)
Secrétariat à la pêche autochtone	MPO, RCAANC	333 \$ (115 \$ permanents)

TERRES

Les cultures, les lois et les économies des Premières Nations sont liées à la terre et en découlent. L'investissement soutiendra la restitution des terres conformément à la déclaration des Nations Unies.

➤ **Bureau du commissaire aux traités**

Un commissaire national aux traités, disposant du soutien et de la capacité nécessaires, guidera de manière tangible la façon dont l'esprit et l'intention des traités et les relations sacrées établies peuvent être guéris, respectés, maintenus et élargis.

Investissements requis	Ministère	Sur 5 ans (en millions \$)
Bureau du commissaire aux traités	RCAANC	92 \$

➤ **Premières Nations cherchant à obtenir la reconnaissance fédérale**

Ces investissements soutiendront les Premières Nations sans assise territoriale et celles qui cherchent à obtenir une reconnaissance officielle du gouvernement fédéral.

Investissements requis	Ministère	Sur 5 ans (en millions \$)
Premières Nations cherchant à obtenir la reconnaissance fédérale	RCAANC	1 300 \$

➤ **Réforme de la politique foncière**

Des investissements pour soutenir les consultations et l'élaboration de politiques visant à abroger les politiques actuelles et à les remplacer par des substituts axés sur les Premières Nations.

Investissements requis	Ministère	Sur 5 ans (en millions \$)
Réforme de la politique d'ajouts aux réserves	RCAANC	115 \$
Réforme de la politique sur les revendications particulières		230 \$
Abroger la politique sur les revendications territoriales globales		24,5 \$

GOVERNANCE

➤ Soutien à la gouvernance financière, administrative et politique

L'investissement dans les programmes de gouvernance financière, administrative et politique des Premières Nations assurera une gouvernance et une prestation de services efficaces et efficaces.

Investissements requis	Ministère	Sur 5 ans (en millions \$)
Financement du soutien des bandes	SAC	2 700 \$
Avantages sociaux des employés des bandes		400 \$
Avantages professionnels et institutionnels		300 \$
Financement des conseils tribaux		100 \$

➤ Services d'urgence

L'investissement dans des régimes de gestion des urgences adaptés à la culture des Premières Nations renforcera les capacités, les ressources humaines, la formation et l'équipement.

Investissements requis	Ministère	Sur 5 ans (en millions \$)
Services d'urgence	SAC	38,3 \$

➤ Citoyenneté

Investissements dans un processus, dirigé par les Premières Nations, qui remédie aux inégalités persistantes, en matière « d'inscription des Indiens », qui n'ont pas été corrigées par le projet de loi S-3, et qui soutient la compétence des Premières Nations en matière de citoyenneté.

Investissements requis	Ministère	Sur 5 ans (en millions \$)
Mobilisation régionale sur les droits d'inscription des Indiens	RCAANC, SAC	8,25 \$
Élaborer une capacité d'autodétermination		294 \$

ENVIRONNEMENT

Les Premières Nations, bien que diverses, considèrent toutes que nous ne faisons qu'un avec la Terre nourricière.

➤ **Leadership des Premières Nations en matière de climat et de conservation**

L'investissement soutiendra le leadership des Premières Nations en matière d'action climatique, de conservation et de biodiversité, assurant ainsi notre bien-être collectif.

	Ministère	Sur 5 ans (en millions \$)
Réseau des coordinateurs en climat et en situations d'urgence des Premières Nations	ECCC	325 \$
Institut sur le climat des Premières Nations		15 \$
Documenter l'incidence, planifier les solutions aux changements climatiques		500 \$
Planification et mise en œuvre de l'adaptation		350 \$
Conservation dirigée par les Premières Nations		1 500 \$
Démarche pancanadienne envers la santé de la faune et de la flore		119,5 \$

➤ **Salubrité de l'environnement**

L'investissement renforcera la sécurité alimentaire grâce à une stratégie alimentaire dirigée par les Premières Nations et à la protection contre les contaminants de l'environnement, ce qui créera des systèmes alimentaires résilients pour les Premières Nations, et renforcera l'accès aux aliments traditionnels.

	Ministère	Sur 5 ans (en millions \$)
Stratégie alimentaire des Premières Nations	ECCC	650 \$
Protection contre les contaminants de l'environnement		1 200 \$

➤ **Intendance de l'eau**

L'investissement soutiendra le développement durable et l'intendance de l'eau et de l'environnement menés par les Premières Nations, et honorera les rôles et responsabilités traditionnels des femmes, des jeunes et des personnes de diverses identités de genre des Premières Nations.

	Ministère	Sur 5 ans (en millions \$)
Recherche et capacités en matière de développement durable	EDSC, ECCC, SAC	500 \$
Mobilisation en faveur du Programme 2030 et de la Stratégie fédérale de développement durable		30 \$

Intendance de l'eau (planification, surveillance, gouvernance)	ECCC, MPO, SAC	25 \$
Conservation marine au moyen d'aires protégées et de conservation autochtone (APCA)	ECCC, MPO	220 \$